

Association Solidarité

Pastorale

solidaritepastorale@gmail.com

COMMUNIQUE DE PRESSE
LE 20 AOUT 2012

ATTAQUE DE VAUTOURS SUR LA COMMUNE DE VESC

Le 7 juin 2012 , un éleveur de Vesc (Drôme), M Bernard Tardieu a assisté à une curée de vautours sur son troupeau ovin. Lorsqu'il est arrivé au pâturage pour voir ses animaux, il a constaté la présence d'un très grand nombre de vautours, au sol comme en vol. Pendant que certains consommaient des cadavres, d'autres s'attaquaient à des brebis vivantes acculées dans des fourrés de buis.

Le soir même, un constat a été établi par un vétérinaire indépendant précisant qu'il y avait compatibilité entre les blessures observées et celles que peuvent infliger des rapaces.

Le 7 juillet, à partir d'un constat par des agents de l'ONCFS, les services de la DDT de la Drôme ont informé l'éleveur que cette prédation n'était pas imputable au loup. Et pour cause.

Un protocole permettant d'établir si les animaux étaient mort ou vivant, avant consommation par les vautours, existe dans les Pyrénées. Il est regrettable que celui-ci n'ait pas été utilisé à Vesc.

L'association Vautours en Baronnies a, lors d'un communiqué de presse, innocenté ses vautours. Elle s'appuie pour ce faire, sur une expertise réalisée par son vétérinaire et par quatre experts qui ont étudiés le dossier à distance , sur photos des animaux blessés et rescapés.

L'association (VEB) a préféré rejeter la responsabilité sur des chiens errants voir sur le loup, oubliant totalement le témoignage de l'éleveur, plutôt que chercher à comprendre ce qui a pu se passer, affirmant, comme c'est l'habitude, qu'il est « impossible que les vautours tuent des animaux sains... »

L' Association Solidarité Pastorale qui suit ce dossier depuis le premier jour souhaite apporter son soutien à l'éleveur, d'autant plus que celui ci a été très affecté par le manque de considération apporté à son témoignage.

L' Association Solidarité Pastorale regrette, qu'une fois encore la parole de l'éleveur, seul, témoin, ne soit absolument pas prise en considération.

L' Association Solidarité Pastorale regrette la position de Vautours en Baronnies qui préfère le déni plutôt qu'une analyse concertée de la situation.

L' Association Solidarité Pastorale ne souhaite pas la disparition des Vautours dont elle reconnaît l'utilité. Elle réclame que les responsabilités de chacun soient reconnues et

assumées, et que soit mis en place une gestion de la population de vautours fauves qu'elle considère aujourd'hui comme animaux d'élevages.

La régulation d'une population en trop forte croissance sur des secteurs limités s'impose, d'autant plus que le sur-nourrissage en quelques points précis invite les oiseaux à se sédentariser plutôt que d'aller coloniser de nouveaux territoires.

L'Association Solidarité Pastorale a sollicité le préfet, afin que celui-ci organise une réunion de travail sur le site de Vesc afin que la situation soit éclaircie. Un nombre certain de cas de prédatations par les vautours fauves sont relatés partout où ceux-ci sont présents. Certes ils sont rares mais néanmoins prouvés dans différentes publications.

Il est indispensable que la possible responsabilité des vautours soit acceptée par ceux qui les gèrent et que des mesures puissent être prises afin d'éviter le renouvellement de cette situation.

Le Président

Jean-Louis Fleury